

Gestionnaire de réseau de distribution (GRD)

Le Gestionnaire du Réseau de Distribution d'électricité (aussi appelé réseau "basse tension") transporte l'électricité, issue du réseau de transport. C'est à ce réseau que sont raccordés les consommateurs, à l'exception des gros consommateurs industriels directement raccordés au réseau haute tension. En d'autres termes, c'est via ce réseau que l'électricité et le gaz arrivent jusque chez vous.

Cette explication vaut également pour le gaz.

Gérer le réseau veut dire :

- Entretien des conduites de gaz et des câbles électriques, des cabines de transfert et du réseau moyenne et basse tension qui composent le réseau;
- Assurer le comptage de la quantité d'électricité et de gaz consommée par les consommateurs, mais aussi de la quantité d'électricité injectée sur le réseau par les propriétaires de panneaux photovoltaïques. C'est donc le gestionnaire du réseau de distribution qui valide les index relevés chez vous et les transmet aux fournisseurs.
- Surveiller l'équilibre du réseau électrique, afin de s'assurer que le volume d'électricité injecté sur le réseau soit toujours égal au volume d'électricité prélevé.
- Assurer des obligations de service public. À Bruxelles, il s'agit de l'éclairage des routes communales ainsi que de l'approvisionnement en énergie des clients protégés et des festivités en voirie.

Pour financer ses activités, le gestionnaire de réseaux de transport va facturer [les fournisseurs](#) selon un tarif fixé par [le régulateur](#) du marché de l'énergie et qui est proportionnel au nombre de kilowattheures prélevés par les clients du fournisseur.

À Bruxelles, il n'y a qu'une intercommunale de distribution désignée par le Gouvernement régional : [Sibelga](#).

https://www.brugel.brussels/acces_rapide/les-acteurs-du-marche-10/introduction-86

🕒 Revision #4

★ Created Thu, Jan 28, 2021 6:08 PM by [Maxime](#)

🔧 Updated Fri, May 7, 2021 9:15 AM by [Maxime](#)